

---

# Politique locale et cohésion sociale

## le cas de Schaerbeek

*Au début des années nonante, nombre de communes comptant une population multiculturelle ont commencé à se préoccuper activement de cohésion sociale dans les quartiers populaires. Le cas de la commune bruxelloise de Schaerbeek illustre les aléas d'une telle politique, coincée entre complexité hétéroclite et éclectisme complexe. Deux sortes de dispositifs illustrent les potentialités d'une « politique communale de cohésion sociale ». Les maisons de quartier montrent l'intérêt d'inclure des dynamiques participatives dans les programmes de cohésion sociale tandis que les éducateurs de rue représentent un de ces nouveaux métiers qui se sont très fort développés dans les dix dernières années — métier clé, car il est l'un des seuls à affronter la question de la socialisation des adolescents.*

---

**TAMIMOUNT ESSAÏDI ET BRUNO MARTENS**

La fin des années quatre-vingt et le début des années nonante ont été une période charnière dans l'histoire des quartiers multiculturels de la Région de Bruxelles-Capitale. S'il est historiquement incorrect d'affirmer que les émeutes de Forest en 1991 ont motivé le lancement des programmes de cohésion sociale — elles furent plutôt concomitantes —, elles sont en tout cas venues confirmer le malaise social et la tension qui régnaient à l'époque dans les quartiers.

### **UNE COMPLEXITÉ HÉTÉROCLITE**

Des analyses d'Albert Bastenier et de Geneviève Warland, nous retiendrons ici, pour commencer, la conjugaison des inégalités socioéconomiques avec la dévalorisation ou la discrimination de certaines identités culturelles minoritaires. En effet, durant cette période, en plus de l'avenir socioéconomique morose qui se dessinait pour la « seconde génération » née dans les années septante, un autre glissement se parachevait, cette fois sur le versant identitaire, notamment sous l'influence de l'actualité internationale (révolution iranienne, première guerre du Golfe) : c'est l'expérience vécue de l'un des auteurs

de cet article : si jusque-là elle avait bien été habituée à être considérée comme « fille d'ouvrier immigré », au même titre que les petits Portugais, Italiens ou Espagnols, la donne religieuse allait alors accéder au premier plan de son identité, que ça lui plaise ou non. « Être ou ne pas être musulman » devenait l'interrogation première dans le regard des « autres », alors qu'auparavant ce n'était perçu que comme un détail folklorique de sa condition sociale.

Il faut noter aussi, car cela détermine très fort la nature des projets sur le terrain, que cette conjugaison a des répercussions très fortes en termes de « capital culturel » valorisable socialement, symboliquement et économiquement, qu'il soit relié au pays d'origine — nombre d'immigrants de première génération étaient illettrés et les cultures populaires orales ne sont en général pas spontanément valorisées comme telles, et pour cause — ou au pays d'accueil, puisque l'inégalité socioéconomique se prolonge en général, et le plus souvent dans l'inégalité face à l'enseignement, que l'on soit enfant d'immigré ou pas. Ajoutons à cela que, en parallèle avec la diversification multiculturelle, se joue aussi aujourd'hui une tendance à l'homogénéisation culturelle par le Coca-Cola, la télévision commerciale et les modes de consommation « markétisés », et l'on comprendra que l'on se trouve face à une grammaire pernicieuse des inégalités et des discriminations, en ce que leur conjugaison tend à les aggraver dans une dynamique de cercle vicieux.

À Bruxelles, les programmes concernés étaient — et sont encore — essentiellement le Programme cohabitation/intégration, financé par la Commission communautaire française (ou Cocof, organe de la Région de Bruxelles-Capitale créé pour gérer les matières communautaires régionalisées à l'époque) — et rebaptisé depuis 2006 Programme cohésion sociale —, le Fonds d'impulsion à la politique des immigrés, cofinancé par le fédéral et à Bruxelles par la Cocof, et enfin certains volets des fameux Contrats de sécurité et de prévention, financés par le fédéral et la Région concernée. Le Fonds fédéral des grandes villes est venu plus tard ajouter une source de subvention mobilisable pour les actions de cohésion sociale.

Les critiques virulentes dont les Contrats de sécurité ont fait l'objet restent peu ou prou pertinentes aujourd'hui, selon les lieux et les manières dont ils sont mis en œuvre<sup>1</sup>. Elles portent notamment sur la pertinence de l'approche dite « sécuritaire », sur le refus ou l'impuissance à traiter les causes plutôt que les symptômes, et sur l'ambiguïté persistante du terme « prévention », dès lors qu'il est appliqué de façon plus ou moins indifférenciée tant à l'insécurité qu'à son sentiment et à certaines formes présélectionnées de délinquance.

Notons en tout cas, car c'est important pour la suite, que nous souscrivons par exemple à la critique qui affirme qu'on ne peut créer de relation socioéducative pertinente avec un jeune si on le stigmatise comme a priori menaçant. De même, si une promenade dans le quartier en compagnie d'un

1 Dans le quotidien néerlandophone *De Standaard* du 6 mars 2008, les responsables de la plateforme flamande de concertation d'éducateurs de rue *VlaStrov* réagissaient à la tendance actuelle de certaines villes de Flandre de réduire leurs effectifs d'éducateurs de rue, pour les remplacer par des fonctions à connotation sécuritaire, comme les « surveillants de quartier » (*buurttoezichters*). Voir aussi <[www.straathoekwerk.be](http://www.straathoekwerk.be)>.

## Schaerbeek

Population : environ 116 000 habitants, 31,85 % d'étrangers dont 15,54 % d'Européens et 16,31 % de non-Européens. Les deux « origines » hors Europe les plus représentées sont le Maroc et la Turquie. Un grand nombre de personnes originaires de ces deux pays ont aujourd'hui la nationalité belge.

Le budget global du Programme cohésion sociale s'élève à un million d'euros, renforcé par une dotation communale consacrée à la coordination générale. Voir aussi <[www.cartesociale-schaerbeek.be](http://www.cartesociale-schaerbeek.be)>.

éducateur de rue a permis à une personne âgée de se sentir plus rassurée lorsqu'elle croise ensuite des jeunes qui y vivent, nous préfererions parler d'un acte restaurateur du lien social — en toute modestie, bien entendu —, plutôt que de prévention de l'insécurité, qui reste classiquement opposée à la notion de répression dans les méandres de la chaîne pénale. Cela ne nous empêche pas, lorsque nous discutons pragmatiquement avec la police de proximité, de partir de ce terme pour nous aider à distinguer plus précisément nos rôles respectifs, mais tout en devant continuer à ferrailer de l'autre bras avec les technocrates du discours sécuritaire pour les empêcher de nous engluier dans cette chaîne pénale<sup>2</sup>.

Le Programme cohésion sociale de Schaerbeek permet de financer une quarantaine d'associations de quartier pour animer des maisons de quartier, des écoles de devoirs et autres formes de soutien scolaire, des activités extrascolaires, des actions intergénérationnelles et interculturelles souvent festives (« conviviales »), de l'alphabétisation et du français langue étrangère, de l'éducation permanente et citoyenne, etc. La commune a pour missions de répartir les fonds et de coordonner l'ensemble du programme. Associations et commune se concertent au sein d'une commission consultative. L'impact de ce programme sur les relations entre les communes et les associations locales, leur coopération conflictuelle qui s'est amorcée par ce biais, notamment parce que ce programme engageait les communes à s'intéresser davantage à ce que faisaient les associations sur leur territoire tout en donnant aux communes la possibilité d'essayer d'instrumentaliser les associations par le biais de l'attribution des subventions, mériterait par ailleurs une étude approfondie<sup>3</sup>.

Les objectifs généraux de ce programme sont très ouverts, ils concernent, d'une part, l'insertion sociale et la lutte contre l'exclusion sociale et, d'autre part, l'amélioration de la « cohabitation » entre populations des quartiers prioritaires, des relations interculturelles, etc.

2 Celle-ci devait servir à classer trois niveaux de « prévention » — primaire, secondaire et tertiaire — en les alignant plus ou moins linéairement sur « avant » (« prévention sociale » ou tout le travail social considéré comme préventif de la délinquance), « juste avant » (« groupes à risque », c'est-à-dire perçus comme menaçants), et « après » l'acte délicieux (prévention tertiaire). Notons encore que cette distinction en trois niveaux est importée des politiques de santé publique, et que les discours « biologisant » ou « médicalisant » le « corps social » ont montré plus d'une fois leur danger. Peut-être faudra-t-il s'intéresser aussi bien à l'imaginaire des technocrates...

3 « La pierre d'achoppement d'une politique communale de cohésion sociale n'est pas l'exigence de la part de l'autorité communale, par exemple, d'une certaine équité » dans la répartition géographique des subventions sur son territoire, quoi qu'en disent les associations qui s'estimeraient lésées pour la raison qu'elles ne se trouvent pas au bon endroit au bon moment, alors qu'elles ont les mêmes difficultés de survie financières que celles qui se trouvent au bon endroit, mais bien le clientélisme politique au sens le plus classique du terme : servir d'abord ceux qui servent électoralement..., ce qui ne résout bien sûr en rien la question de la survie politique du mandataire qui refuse ce clientélisme.

On y retrouve, autrement dit, les deux éléments de la conjugaison mentionnée plus haut : la tentative d'agir pour réduire tant que faire se peut l'« inégalité des chances » socioéconomique, principalement en renforçant le « capital culturel » des bénéficiaires (formations, éducation permanente pour les adultes, soutien scolaire et activités extrascolaires faisant la part belle à la créativité et à l'accès à la culture pour les enfants), et celle d'améliorer l'estime et la reconnaissance entre les publics, de faire évoluer les mentalités et les représentations réciproques, notamment au moyen d'événements festifs, de débats de société, d'activités socioculturelles, etc. Pour les enfants et les adolescents, une attention supplémentaire est donnée à la socialisation via la dynamique de groupe... ou l'apprentissage du fameux « vivre-ensemble ».

Les « meilleurs » projets de cohésion sociale sont d'ailleurs à notre sens ceux qui parviennent, face à la grammaire pernicieuse décrite ci-dessus, à intégrer ou à conjuguer à leur tour plusieurs dimensions dans leur action, permettant d'agir de façon complémentaire sur plusieurs pôles du cercle vicieux.

Pour illustrer cela par un exemple : en organisant un atelier théâtre pour les enfants ou les adolescents, on stimule le développement de leurs compétences linguistiques et communicationnelles, ce qui les aidera sûrement à l'école. Mais si, en plus, le thème est bien choisi — une question de société qui les touche —, il leur donnera aussi accès à un mode de questionnement et de débat, si important pour la citoyenneté démocratique. On veillera à adjoindre à l'animateur habituel du groupe un animateur artistique capable de stimuler la créativité des jeunes, de les initier aux « règles de l'art » théâtral et de faire aboutir l'atelier d'écriture en début de parcours. Si, en plus, on donne l'objectif d'une représentation publique en fin de parcours, l'interdépendance et la solidarité entre les membres du groupe deviendront d'autant plus cruciales qu'il faudra affronter le regard de l'autre — voilà pour la socialisation. Oui, mais comment motiver des jeunes qui, au départ, n'imaginent pas que le théâtre pourrait être aussi pour eux ? Comment ensuite les motiver pour tenir jusqu'au bout ? Leur trac est immense. Alors on crée une émulation en faisant converger plusieurs de ces groupes vers un festival, avec un vrai jury et un premier prix : le groupe gagnant ira montrer son spectacle dans un festival international, on passe les frontières... Si l'on répète ensuite l'opération chaque année, on obtient un véritable événement social, des jeunes qui d'abord n'auraient jamais osé monter sur scène veulent tenter le coup l'année suivante, le public vient de plus en plus nombreux, les parents veulent voir leurs enfants jouer et on a même vu un prof de français se déplacer un samedi spécialement pour voir un de ses élèves sur scène... Après cinq éditions à Schaerbeek du Festival de théâtre Mimouna, l'ambiance des proclamations du jury ressemble à celle d'une remise de coupe de championnat de football — oui, Monsieur, tout ça pour le théâtre.

Côté Fonds fédéral des grandes villes et Contrats de sécurité et de prévention, les dispositifs qui nous intéressent concernent les éducateurs de rue, la médiation<sup>4</sup> sociale, scolaire et de voisinage, des maisons de quartier commu-

4 À comprendre au sens large de « facilitateur des relations », que ce soit entre le citoyen et l'administration, entre parents, enseignants et travailleurs sociaux dans le milieu scolaire...

nales dotées de conseils participatifs impliquant habitants et associations du quartier, un projet d'accompagnement social des détenus schaarbeekoïses dont la spécificité est de pouvoir débiter avant la sortie de prison, un projet de formation et d'accompagnement social des personnes primo-arrivantes, un projet tentant de construire une approche globale du décrochage scolaire à l'échelle de la commune, des permanences sociales et juridiques, ainsi qu'un programme de subvention aux habitants organisateurs bénévoles de fêtes de rue.

## UN INDISPENSABLE ÉCLECTISME

Que pouvons-nous dire de cet ensemble à première vue assez hétéroclite ? D'abord qu'en effet, la démultiplication des sources de financement et la rareté des ressources, aggravées à Bruxelles par la démultiplication institutionnelle, n'arrangent pas les choses. Chaque pouvoir subventionnant y va de ses critères d'éligibilité et de son échéancier, et c'est souvent un véritable casse-tête pour les associations de terrain, et pour la commune, de parvenir à intégrer ne fût-ce que les ressources nécessaires pour boucler le budget d'un projet. De nombreux travailleurs de terrain se retrouvent régulièrement sous préavis conservatoire par incertitude sur le renouvellement des subventions, les salaires sont bas et la rotation du personnel est importante. Cela handicape certainement la pérennisation des projets, la capitalisation des savoir-faire et la consolidation de cette « cohérence intégrée » si nécessaire dans ce secteur professionnel encore jeune de la cohésion sociale<sup>5</sup>.

Il y a par contre un éclectisme dans le secteur qui nous semble irréductible, sous peine de neutraliser les projets dans leurs effets les plus intéressants. Les réalités des quartiers sont différentes, et comme un projet de cohésion sociale ne peut se définir seulement à partir d'un discours professionnel objectivant les besoins de son public, mais doit impérativement intégrer aussi l'expression subjective des désirs de celui-ci, les types d'activités et les modes d'organisation peuvent fortement varier. Les actions définies d'abord sur le versant des inégalités socioéconomiques prendront plus facilement des formes typiques (cours d'alphabétisation et de français langue étrangère, écoles de devoirs, permanences sociales...), mais dès qu'il s'agit davantage du vivre-ensemble, les formes peuvent être extrêmement variées : fêtes interculturelles, de quartier ou de rue ici, conférences-débats et séances d'information là-bas, excursions, activités culturelles, festivals des cultures locales, ateliers cuisine, sport avec les enfants... et encore débats préélectorales avec des questions préparées par des groupes d'habitants jeunes ou moins jeunes, recherche-actions participatives avec interpellations à la clé, etc. En effet l'on n'assoit pas le vivre-ensemble sur de l'idéologie lénifiante ; il ne peut se construire qu'à travers des « faire-ensemble »... Reste alors à inventer ces faire-ensemble qui feront sens dans un contexte et un temps donnés.

<sup>5</sup> Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas ici et là des tentatives d'améliorer la situation. La mise en place du décret Cohésion sociale par la Cocof en 2005-2006, par exemple, a permis la fusion de cinq lignes de subventions parallèles et a pérennisé le subventionnement des projets par des agréments de cinq ans, ce qui est un progrès considérable pour le secteur.

C'est également dans cette souplesse éclectique que l'on peut chercher l'apport possible d'une politique locale de cohésion sociale face aux deux inégalités socioéconomiques les plus menaçantes pour le tissu social, aujourd'hui, à Bruxelles: l'accès à l'emploi des peu qualifiés et l'accès à l'enseignement de qualité. Une telle politique ne résoudra évidemment pas le problème à elle seule, mais elle peut faire partie de la solution en aidant à raccrocher ou à ancrer des mesures prises au niveau supralocal auprès des publics concernés... à condition de pouvoir faire entendre en retour les interpellations de ces publics aux décideurs. Il est urgent, par exemple, de marquer des points face aux discriminations à l'embauche.

## MAISONS DE QUARTIER

Les maisons de quartier sont des exemples paradigmatiques de dispositifs de cohésion sociale: on y trouve en général une offre de services et d'activités s'adressant à divers publics, avec l'ambition de relier ces publics (les rencontres intergénérationnelles et interculturelles, notamment) et elles peuvent être des pôles d'organisation tant de rencontres avec les pouvoirs publics, locaux ou autres, que d'événements à l'échelle du quartier. Quand à leur nom, il reflète bien la fonction symbolique qu'elles visent à remplir.

Les maisons de quartier communales mises en place à Schaerbeek depuis 2001 ont cette particularité d'être dotées de conseils de participation, dont nous tentons ici d'explicitier brièvement le fonctionnement et ce qu'il permet comme transformation, non seulement du lien social entre les habitants du quartier, mais aussi avec l'autorité communale:

Soit donc une infrastructure communale, destinée au « développement social de quartier ». Les locaux de cette infrastructure peuvent être mis à la disposition d'associations ou de groupes d'habitants du quartier qui désirent y organiser des activités. Soit ensuite une équipe de travailleurs sociaux (éducateurs de rue, animateurs de réunions...) chargés de la gestion et de l'animation du lieu. Ceux-ci ont pour mission d'y organiser des activités, mais aussi d'offrir aux groupes d'habitants un accompagnement logistique et méthodologique pour la structuration de leurs projets.

Soit finalement un conseil de participation, où habitants et associations du quartier rencontrent les représentants de la commune. Ce conseil est mandaté par la commune pour déterminer, selon des procédures clairement définies, les activités prioritaires de l'infrastructure — quelles sont les activités les plus pertinentes pour le quartier? — et pour arbitrer la répartition de l'espace entre les différentes propositions concrètes d'activités, en fonction des ressources d'espace, de temps et d'énergie humaine disponibles. Même si c'est à une échelle relativement restreinte (l'animation d'une maison de quartier), c'est bien ici de participation au sens fort qu'il s'agit: le conseil de participation n'est pas seulement consulté sur ce qu'il aurait bien aimé voir se faire dans la

maison, si un jour les ressources et la volonté politique étaient réunies, il est d'emblée mis en position d'organiser la gestion de ressources publiques réelles..., ce qui demande d'ailleurs, pour bien se passer, des cadres de règles et de procédures rigoureux.

Un tel dispositif contribue à transformer le lien entre mandataire et citoyen. Il faut savoir que le clientélisme politique est aussi une forme de lien social : il structure une relation d'échange entre acteurs individuels et, à grande échelle, finit par réguler perversement tout le fonctionnement d'un groupe social. Ici, aux demandes clientélistes de locaux ou aux demandes « consommatrices » d'activités, le mandataire répond par la proposition d'une autre forme de rapport social : rejoindre le conseil de participation, y proposer quelque chose, le négocier et en démontrer l'intérêt pour la collectivité locale.

Les processus de négociation et d'arbitrage sont riches de sens également : tout l'enjeu de la négociation est en effet d'amener les intérêts particuliers, souvent perçus au départ comme contradictoires, à s'articuler pour construire ensemble l'intérêt collectif dans un contexte concret. L'obligation de négocier est aussi extrêmement utile dans le travail avec les adolescents : confrontés aux adultes, leurs fantasmes d'appropriation totale des lieux sont neutralisés, en même temps qu'ils se voient reconnaître une place légitime parmi les autres.

## ÉDUCATEURS DE RUE

L'éducateur de rue se promène souvent en rue, mais ce n'est pas un promeneur. Il organise des activités avec les jeunes, par exemple du football ou des ateliers théâtre, mais il n'est pas entraîneur de foot ni professeur d'art dramatique. Il part en excursion ou en camp avec ses groupes, mais il n'est pas agent de voyage. L'éducateur discute beaucoup avec les jeunes de leurs projets pour le futur, mais il n'est pas leur papa ou leur maman. Il donne un coup de main s'il le faut pour réviser les cours avant les examens scolaires, mais ce n'est pas un professeur. Si un jeune se sent mal à l'école, il aide à chercher une solution — mais encore une fois, il n'est pas un médiateur scolaire ou un psychologue du centre PMS... sans oublier que s'il y a une tension dans le quartier, l'éducateur descend dans la rue pour discuter avec les habitants jeunes et moins jeunes, bien qu'il ne soit pas, vous l'aurez deviné, un agent de quartier ou un candidat aux élections locales.

La plupart des travailleurs sociaux prennent pour point de départ de leur travail une offre prédéterminée de services ou d'activités offerts au public : les bénéficiaires vont alors d'un service à l'autre selon leurs besoins.

Les éducateurs de rue prennent eux un point de départ tout à fait différent : ils ne se spécialisent pas dans le traitement de tel ou tel problème social auquel différentes personnes peuvent être confrontées, mais ils s'intéressent à la personne dans son ensemble. Ce sont, pourrait-on dire, des spécialistes de la relation.

Le commencement d'un travail de rue, c'est en effet de créer des relations avec les habitants d'un quartier, en particulier avec les jeunes. Le premier but de l'éducateur de rue est de connaître les habitants et de se faire connaître d'eux, de savoir ce qui se passe dans le quartier et de faire savoir à tous qu'on peut s'adresser à lui quand on a une question. Rien que cela est déjà loin d'être simple... Car il s'agit de se construire une légitimité, et d'être non seulement connu, mais encore reconnu par les habitants comme un interlocuteur crédible. Chez les jeunes par exemple, l'éducateur rencontrera souvent une résistance concernant la question de savoir s'il est ou non une balance : « C'est qui ce type qui travaille pour la commune et qui vient nous parler comme ça dans la rue ? À qui va-t-il ensuite raconter ce qu'on lui dit ? »

En général, et certainement avec les jeunes, on ne construit pas une relation sur des mots, considérés comme du baratin. C'est le plus souvent dans le cadre d'activités de groupe que le jeune apprendra à connaître l'éducateur et que la confiance pourra progressivement s'installer..., mais pas sans que l'éducateur n'ait souvent d'abord été testé. Plus ou moins consciemment, le jeune cherche à savoir si l'éducateur est un adulte cohérent, s'il est facile de le « tourner en bourrique » et si ses actes sont en accord avec ses paroles. Une question reste souvent implicite : l'éducateur s'intéresse-t-il vraiment aux jeunes, où fait-il ce boulot juste pour le fric ?

Les activités de groupe constituent un des outils pédagogiques essentiels des éducateurs de rue. Elles sont en elles-mêmes, si elles sont pensées dans une stratégie éducative, des lieux d'apprentissage du vivre-ensemble (socialisation) et de développement de ses potentialités pour le jeune (élargir ses horizons, découvrir le monde, faire des choses qu'on n'avait jamais appris à faire). La stratégie de l'éducateur de rue, c'est de proposer aux jeunes un faire-ensemble qui va mettre le vivre-ensemble du groupe au défi. Au fur et à mesure de l'évolution du groupe dans le temps, le faire-ensemble deviendra de plus en plus ambitieux, accentuant de plus en plus l'interdépendance de ses membres et donc la responsabilité de chaque individu du groupe envers la réussite du projet collectif. En retour, plus le groupe aura de cohésion, plus il pourra affronter le monde, exister par son action.

La tâche de l'éducateur n'en deviendra que plus complexe, car une cohésion n'est pas l'autre. Celle-ci peut en effet se construire au détriment de la liberté individuelle des membres du groupe (soumission à l'exigence des leaders du groupe, comme dans les gangs ou dans les dictatures), ou encore contre des autres qui auraient été identifiés comme les ennemis extérieurs du groupe, et dont on aimera éventuellement se décrire comme victime. L'éducateur continuera donc d'intervenir tant en ce qui concerne le faire et le vivre-ensemble, voire confrontera individuellement celui qui tenterait d'emmener le groupe sur ces pentes glissantes..., car le but est de pouvoir s'affirmer et reconnaître en même temps l'autre, de défendre une opinion et de pouvoir entendre celle de l'autre, d'assumer le dialogue, fondement de la citoyenneté démocratique.



Ainsi, du côté du faire-ensemble, l'éducateur tentera-t-il de faire évoluer le groupe progressivement, depuis les excursions récréatives jusque, par exemple, aux spectacles de théâtre sur des sujets de citoyenneté. Chaque fois le vivre-ensemble sera confronté à des défis plus profonds, que nous pourrions schématiquement résumer en trois niveaux : le respect mutuel minimal entre individus du groupe ; l'interdépendance et la solidarité (projet de groupe), la rencontre de l'autre qui ne fait pas partie du groupe ou, autrement dit, l'ouverture du groupe vers la société (citoyenneté). Certains jeunes s'impliquent après quelques années dans l'animation des groupes des plus petits, en devenant assistants-animateurs durant les activités des grandes vacances. Ce passage par des groupes d'âge successifs et la prise de responsabilité dans l'animation ne sont d'ailleurs pas sans analogie avec les mouvements de jeunesse.

L'accompagnement individuel ne cesse de s'approfondir entre-temps : si des problématiques spécifiques émergent, l'éducateur cherchera le meilleur relais auprès des métiers spécialisés du social. Il agit en fait dans les espaces interstitiels, qui subsistent à l'extérieur des frontières des champs d'intervention du travail social plus anciennement institué. Le public des éducateurs de rue ne passera en effet pas si facilement de lui-même le seuil d'entrée d'un planning familial, d'une permanence sociale... L'accompagnement, ici, est parfois à prendre en son sens le plus littéral.

Il est une dimension éducative particulière du travail de rue, qui se joue dans sa position spécifique d'adulte qui s'intéresse au jeune, sans pour autant être le parent, le prof ou l'agent de police. Cela permet à l'éducateur de rue, là où parfois ces trois figures classiques de l'autorité échouent face à des jeunes entretenant des rapports « limites » envers les normes, de travailler précisément sur ce rapport à la norme.

En général, et certainement pour les figures classiques de l'autorité, la relation présuppose que toute une série de normes sont a priori respectées. Le non-respect de l'une d'entre elles entraîne immédiatement la sanction ou la réparation, voire la fin de la relation (l'exclusion). Mais qu'en est-il du jeune sur qui la menace de la sanction ne porte plus parce qu'il est déjà trop habitué à l'exclusion et pris dans des stratégies d'échec ? C'est dans une autre tension pédagogique que travaille alors l'éducateur. Tout en conservant bien sûr un noyau de normes non négociables, comme le respect de l'intégrité physique, il s'agit de ne pas sanctionner immédiatement la transgression des autres normes sur le mode de l'exclusion, mais de confronter le jeune sur le mode du dialogue quant aux conséquences de ses actes. Pour illustrer cela par un exemple concret : si les éducateurs de rue utilisaient la ponctualité comme règle d'exclusion — comme à l'école —, la plupart des groupes seraient vidés de leurs participants en moins d'un mois.

Il y a un prix à payer pour cela : vus de l'extérieur, les groupes apparaissent parfois comme bruyants et chaotiques, et l'on a l'impression que l'éducateur « laisse faire ». Autrement dit, s'il n'y avait que des enfants sages, il n'y aurait pas d'éducateurs de rue, et tout le travail de l'éducateur de rue, c'est de

maintenir une relation avec l'enfant pas sage, afin qu'il ne soit pas complètement exclu de tout, et d'essayer de le ramener progressivement du côté « socialisé » des normes. C'est aussi pourquoi l'éducateur de rue est parfois considéré lui-même par les autres adultes, et en particulier par les autres travailleurs socioculturels, comme un travailleur social « pas sage ».

Tout travail, toute tension a ses propres limites, et il est clair que l'éducateur, dans certaines situations, doit reconnaître les limites de ce qu'il peut faire et passer la main à une action purement sanctionnante. Le travail des éducateurs n'est pas le même que celui de la police ou du juge de la jeunesse. Mais, après la sanction sociale, l'éducateur de rue peut encore reprendre le lien afin de contribuer à la réinsertion d'une personne dans le tissu social — après par exemple une peine de prison. Ainsi, ce jeune homme, ex-détenu, que son père refusait de revoir après sa sortie de prison. L'éducateur du quartier concerné fut contacté et c'est finalement grâce à son intervention que le père put surmonter sa fierté blessée et accepta d'accueillir à nouveau son fils sous son toit.

Si un travail de rappel progressif de la norme est possible, c'est parce qu'il y a aussi le côté positif du travail, les activités valorisantes du jeune, qui l'aident à se construire une identité positive. Côté activités valorisantes, il n'y a pas de limites à l'inventivité. En 2003, un éducateur organisa avec un groupe un atelier où ils inventèrent des pralines belges à base de dattes, de figues, d'eau de fleur d'oranger et d'épices méditerranéennes. Ils les offrirent solennellement à des seniors belges à l'occasion d'une soirée ramadan dans une maison de quartier communale. Ils les offrirent ensuite aux conseillers communaux de Schaerbeek et finalement au prince Philippe lui-même, en visite au quartier Gaucheret. Ils avaient exploré, tout simplement, une nouvelle manière de s'inventer et de s'affirmer, symboliquement, belges.

Et qu'en est-il des adultes, car il serait néfaste de confiner les éducateurs de rue dans leur travail avec les jeunes? La première chose à noter est que, dans la mesure où ils s'investissent intensément dans l'accompagnement des jeunes d'un quartier, les éducateurs bénéficient, auprès des parents et des adultes en général, d'une vraie reconnaissance. Cette légitimité une fois gagnée permet en retour beaucoup de choses. Lors de tensions plus fortes dans un quartier, quelles que soient leurs causes, les éducateurs descendent dans la rue, parfois durant des nuits entières, pour discuter avec les habitants et surtout pour écouter ce qui se vit. Leur premier enjeu, à ce moment-là, est de permettre une expression par la parole des frustrations et des souffrances. Cette écoute elle-même est d'ailleurs encore prise dans une autre tension pédagogique: après avoir bien écouté, l'éducateur de rue tentera bien sûr de ramener à la raison les esprits surchauffés, et il réussira dans la mesure où il bénéficie d'une crédibilité dans le quartier. Mais plus il raisonnera les esprits, plus il se mettra lui-même en risque par rapport à ceux qui pourraient, à un moment donné, vouloir le disqualifier, « comme un de plus qui se fout de ce qu'ils vivent, qui veut seulement qu'ils se tiennent calmes, pas de vagues dans les quartiers et tout ça ».

## LA COMMUNE FACE AU DILEMME DE L'ACTEUR DE COHÉSION SOCIALE

Le paragraphe précédent illustre bien le dilemme dans lequel est pris tout acteur de cohésion sociale, qu'il en soit conscient ou pas, et que nous pourrions résumer le plus facilement à partir de la définition « réaliste » de la société donnée par Albert Bastenier, soit une « réalité intégrée mais inégalitaire ». S'il est en effet nécessaire d'un côté de combattre les forces de désintégration à l'œuvre dans la société, puisqu'elles risquent en effet de ne mener qu'à de la violence destructrice, comment de l'autre côté ne pas entériner en même temps ces inégalités et ne pas faire fi de désirs légitimes de justice et de reconnaissance ? L'on pourrait dire que ce serait là le mensonge principal de l'idéologie lénifiante, qui prétendrait qu'il suffit de mieux se comprendre et de se respecter dans la tolérance pour que tout recommence à aller pour le mieux dans le meilleur des mondes...

Remarquons aussi que ce dilemme, tous les travailleurs sociaux un peu lucides le connaissent ou l'ont connu, depuis bien avant que l'on ait commencé à parler de cohésion sociale comme objectif en tant que tel d'un travail social. C'est simplement le vieux thème du couvercle sur la casserole à pression et l'interrogation du travailleur social sur sa capacité à soutenir une émancipation sociale effective de son public... Comme déjà dit ci-dessus, une cohésion sociale n'est pas l'autre.

Il nous semble que — une fois fait le deuil de résoudre au seul niveau local, par exemple, la crise de l'emploi ou de l'enseignement — la seule issue au dilemme est précisément d'intégrer cette dimension conflictuelle comme telle dans l'action de cohésion sociale. Le but n'est alors pas de sauver des victimes ou de réconcilier tout le monde en tentant de convaincre que l'autre est plus beau et gentil qu'il n'en a l'air — même avec un foulard sur la tête (pourvu que ce soit un foulard de grand-mère) — ou encore d'occuper les gamins remuants pour qu'ils oublient de faire des bêtises.

Le but est, au-delà de l'action sociale développée par les dispositifs décrits ci-dessus, d'organiser l'interaction sociale de façon à permettre une expression structurée des conflits, par la parole, donc — et pas n'importe quelle parole, puisqu'il faut nécessairement qu'elle se construise de façon stratégique — appelons cela le jeu démocratique — et qu'il faut aussi qu'elle soit collective, même si on n'est que quatre ou cinq au départ — en tout cas au niveau local. Autrement dit, le but est de structurer les conflits pour qu'ils puissent devenir structurants de l'interaction sociale.

Nous n'en sommes pas bien sûr au niveau local à susciter, à reconnaître ou simplement à négocier avec de réels mouvements sociaux, mais il nous semble qu'aujourd'hui, en l'absence de mouvements bien structurés autour de ces nouvelles questions sociales qui incluent aussi la rivalité culturelle (comme le souligne Albert Bastenier), une politique de cohésion sociale au niveau local peut être un laboratoire extrêmement intéressant pour explorer et préfigurer

ce à quoi pourrait ressembler un de ces nouveaux mouvements sociaux, et quels sont les obstacles auquel il serait confronté<sup>6</sup>.

Cela implique, pour le pouvoir public local, de soutenir l'émergence de collectifs qui se structurent autour d'actions<sup>7</sup>, de les reconnaître comme interlocuteurs valables si leurs revendications portent justement sur des compétences communales, voire à les aider à se positionner s'ils s'attaquent à plus gros — quitte à passer la main à l'associatif si surgissent des conflits d'intérêt. D'où aussi la préoccupation de développer une culture de la négociation et de transmettre des savoir-faire-stratégiques-en-démocratie aux cadres de ces collectifs.

Il nous semble que la question de la « reconnaissance », exposée par Albert Bastenier et Geneviève Warland dans leurs articles respectifs à partir des travaux de philosophes contemporains comme Axel Honneth, mériterait d'être aussi analysée sous cet angle du mouvement social, ou, plus modestement, de l'action collective. C'est, nous semble-t-il, une leçon de l'histoire du mouvement ouvrier : les travailleurs n'ont pas attendu qu'on la leur donne, cette reconnaissance, mais ils se sont construits eux-mêmes une identité collective, valorisée d'abord à leurs propres yeux, précisément à travers la structuration de leur mouvement<sup>8</sup>, et donc forcément en quittant leur position de victimes subissant l'injustice dans l'impuissance.

Peut-on faire du mouvement social sur « rien que » de l'identité culturelle ? Sans doute que non, c'est un donné de départ, et ce serait surtout dangereux, car cela induirait, nous semble-t-il, encore plus de discours réifiant de cette identité culturelle. On est d'ailleurs loin d'en avoir fini avec les discours réifiants de l'identité nationale et les dégâts qu'ils continuent de causer...

Mais on pourrait bien en faire sur des discriminations subies à cause de cette identité, ou encore sur des objectifs de construction de quelque chose en commun, des faire-ensemble où le but à atteindre serait plus important que le(s) point(s) de départ. Vivre ensemble est une praxis, l'identité collective se fabrique au jour le jour, et cette fabrication est aussi politique, ainsi soit-il. ■

6 Car la question est loin d'être évidente... On n'a toujours pas vu la naissance d'un vrai mouvement de chômeurs, alors comment faire mouvement sur la question de la discrimination à l'embauche ? Ceci est un exemple de question qui a été posée et débattue lors d'une conférence-débat sur la discrimination à l'embauche dans une des maisons communales de quartier en 2005. Voir aussi, à paraître dans le prochain numéro de cette revue, notre article sur la question du voile porté pour des motifs religieux, où une des hypothèses est précisément que le débat est aujourd'hui bloqué en Belgique parce qu'il y manque le positionnement stratégique d'un acteur collectif, absent comme tel aujourd'hui de ce débat.

7 Forcément positives *aussi du point de vue de l'autorité communale*, il ne s'agit pas d'être naïf — c'est au contraire la négociation, parfois dure, sur les finalités des actions et sur les moyens à leur attribuer qui est structurante et productrice de sens.

8 Le « principe d'identité » est l'un des trois principes structurants du mouvement social chez Touraine. « La réflexion mériterait d'ailleurs d'être prolongée à l'aide des deux autres principes, celui d'opposition (adversaires du mouvement) et celui de totalité (projet de société) : qui peut s'opposer à qui, dans ces nouvelles questions sociales, et dans quel but ? Les réponses [se trouvent] immanquablement du côté de la complexité mouvante. »